



**MAIRIE DE TRUYES**

37320 TRUYES

☎ 02 47 43 40 81

FAX 02 47 43 06 61

<http://mairie-truyes.com>

e-mail : [mairie.truyes@wanadoo.fr](mailto:mairie.truyes@wanadoo.fr)

Truyes, le 6 juin 2017

Le Maire de TRUYES

à

Monsieur le Préfet du Département  
d'Indre-et-Loire  
Préfecture

**37925 TOURS Cedex 9**

**Objet :** Installation de gens du voyage

**Nos réf. :** SC/CB081

Monsieur le Préfet,

Un groupe de gens du voyage constitué de 150 caravanes environ s'est installé sans autorisation à Truyes dans le quartier résidentiel « La Tour Carrée » à compter du vendredi 12 mai en milieu d'après-midi jusqu'au dimanche 21 mai pour les derniers occupants.

Cette installation sur un terrain appartenant à Val Touraine Habitat et TDF est devenue récurrente depuis sa réquisition par arrêté préfectoral en mai 2015, et provoque la protestation des riverains.

Pour mémoire, également de précédentes installations avaient déjà généré des difficultés, qui auraient pu avoir de plus lourdes conséquences (câble électrique enterré sur 11 mètres ayant subi un incendie suite à des branchements sauvages, coupure d'électricité pour le quartier, sécurité, hygiène, .....)

Ainsi, dans son édition du 29 mai, la Nouvelle République a relaté la colère des habitants supportant « l'occupation de terrains au ras de leurs clôtures, le bruit généré par des soirées de chants et musiques lors d'office religieux qui durent jusque tard dans la nuit, les problèmes sanitaires dus à la souillure des chemins et bosquets utilisés comme toilettes, l'entassement de plusieurs mètres cubes de sacs-poubelle ». Ceux-ci sont également venus exprimer leur exaspération lors de la séance du conseil municipal du 16 mai et ont rédigé une lettre ouverte dont je vous transmets ci-joint une copie.

De plus en tant que Commune, nous supportons à la fois les nuisances et les coûts générés. (7 personnes mises à disposition rien que pour le ramassage du deuxième tas ordures).

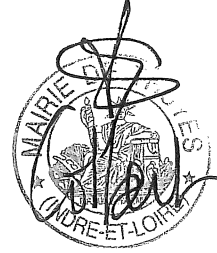
L'ensemble des acteurs concernés, commune, communauté de communes, Département, services de l'Etat, propriétaires des terrains, gendarmerie, se doivent d'intervenir pour la tranquillité des habitants, chacun dans les domaines de

responsabilité qui sont les leurs, afin d'éviter que ces installations illicites ne se reproduisent à l'avenir.

C'est pourquoi, je vous prie de me faire connaître votre position dans la gestion de cette situation et vos moyens pour répondre à la demande des habitants.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

**Stéphane de COLBERT**  
**Maire**



**Pièce jointe :**

- photos des déchets laissés sur place après le départ des caravanes
- lettre ouverte des habitants du quartier La Tour Carrée

**Courrier adressé à :**

- Monsieur le Préfet
- Monsieur le Président du Département d'Indre-et-Loire
- Monsieur le Président de la CCTVI
- Monsieur le Directeur Général de Val Touraine Habitat, propriétaire
- Monsieur le Gérant de la SCI Les Embruns Immo, propriétaire
- Madame la responsable de la brigade de gendarmerie de Cormery